cardinal Lecot et à sa gauche, le cardinal Coullié.

A droite de l'estrade présidentielle, se trouve une petite table placée de biais pour les évêques de Soissons, de Luçon, de Sydon et de Besançon. A droite une autre table est destinée aux secrétaires de l'assemblée : les évêques de Poitiers, Dijon, Albi et Vannes.

Perpendiculairement à l'estrade présidentielle, sont disposées, comme l'on sait, les cinq tables recouvertes de tapis rouges destinées aux membres de l'assemblée.

Les archevêques sont placés à la table du milieu par ordre de promotion à l'archiépiscopat. Les premiers, les plus anciens par conséquent, sont les archevêques d'Avignon, de Sens, de Bourges et de Tours.

A la table à côté, à droite, c'est l'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, qui vient en tête. Il compte trente-trois années d'épiscopat. Les autres sont placés selon la date du sacre.

Mgr Amette, coadjuteur de Paris, ne fait partie de l'assemblée que parce qu'il est toujours administrateur du diocèse de Bayeux.

Les hypothèses et les racontars

Nous avons enfin recueilli divers bruits auxquels nous ne pouvons laisser que leur valeur hypothétique.

On raconte qu'au début de la séance, le cardinal Richard a ouvert devant l'assemblée un pli scellé apporté de Rome hier par son coadjuteur, Mgr Amette, pli portant cette suscription : « A notre vénéré Frère S. E. le cardinal Richard, pour être ouvert en assemblée plénière des évêques. »

Après la lecture de cette lettre et l'exposé des instructions verbales apportées également de Rome par Mgr Amette, lecture aurait été donnée du rapport de la Commission. Puis on aurait dressé le programme des séances suivantes.

En somme, on peut dire que la séance de ce matin n'a été qu'une séance préparatoire prise tout entière par des formalités.

Fin de la première séance

A onze heures quarante-cinq exactement, les portes du Palais archiépiscopal s'ouvrent de nouveau ; c'est la fin de la réunion.

Plus de vingt photographes sont là, l'œil aux aguets et l'on entend les déclics fonctionner à toute minute.

Les évêques sortent lentement par deux ou par trois, les uns s'en vont à pied, les autres en coupés fermés, d'autres hèlent des taximètres qui sont là nombreux.

Les journalistes devenus de plus en plus nombreux tentent vainement d'interviewer les prélats.

Le cardinal Richard a retenu à déjeuner les membres de la Commission chargée de préparer les travaux de l'assemblée, c'est-à-dire les cardinaux Coullié et Lecot, Mignot, Fulbert-Petit, Deramecourt.

Une foule plus nombreuse encore que le matin assistait au départ des prélats et les saluait avec respect.

Un télégramme des Evêques au Pape

A l'issue de leur réunion, les évêques ont adressé au Pape le télégramme suivant :

« Très Saint Père,

» Au moment où les évêques de France se réunissent pour délibérer sur les besoins du temps présent, ils s'empressent de déposer aux pieds de Votre Sainteté, l'hommage de leur filial et absolu dévouement et de vous donner l'assurance qu'ils resteront toujours, quoiqu'il advienne, aussi inébranlablement attachés aux intérêts de la foi dont ils ont la garde qu'à la grandeur et à la prospérité du pays qu'ils aiment ardemment et veulent passionnément servir.

» Ils demandent humblement votre bénédiction. Signé : *Cardinal de Paris.* »

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Paris, 30 mai. — Dès 2 heures, nous avons vu revenir au palais archiépiscopal les membres de l'assemblée. La plupart d'entre eux profitant du beau temps, viennent à pied et fendent la foule qui stationne toujours plus nombreuse sur les trottoirs de la rue de Grenelle.

On ne remarque aucun cri aucun geste discordant. Les évêques sont accueillis avec le plus grand respect et plusieurs ne se contentent pas de rendre le salut du chapeau, ils bénissent la foule. Les photographes font toujours fonctionner leurs appareils avec ardeur.

Un peu avant trois heures, les portes de l'archevêché se sont de nouveau refermées sur le dernier arrivant.

Comme le matin, il est impossible de savoir ce qui se passe et de présumer ce qui sortira de ces premiers débats.

Autour de l'assemblée. — Le mode de scrutin

Les racontars vont toujours leur train. Demain il y aura deux séances comme aujourd'hui.

On pense que vendredi matin aura lieu une cérémonie à Montmartre. Mais elle ne revêtira pas un cachet de solennité.

Plusieurs journaux du matin disent que les votes émis à l'assemblée seraient transmis scellés à Rome pour y être dépouillés.

« Nous n'avons pas eu confirmation de cette interprétation, dit la *Croix*, et nous ne la croyons pas exacte. Les évêques ont dû voter dès ce matin pour le choix des secrétaires et ils peuvent avoir des votes variés à émettre. Les votes sont secrets, en ce sens qu'ils sont remis sous enveloppe aux secrétaires et que les noms des votants ne doivent pas être communiqués. Mais le dépouillement doit nécessairement se faire sur place. »

La *Croix* dit qu'elle a interrogé l'abbé Odelin, vicaire général, retour de Rome avec Mgr Amette, qui lui a déclaré qu'il n'y avait *absolument rien de vrai dans l'histoire d'une syncope du Pape.* Pendant la réception des pèlerins, le Pape a pleuré et son émotion a gagné l'assistance. Mais la syncope n'a existé que dans l'imagination de reporters malveillants.

Une menace ?

Paris, 30 avril. — Ce matin, l'*Action* a publié l'étrange information que voici :

« Nous sommes informés de bonne source que M. Briand, ministre des Cultes, a pris une importante décision ?

» Il a fait avertir un des prélats les plus loyaux et les plus sages que compte l'épiscopat français — on a reconnu M. Fuzet — qu'au cas où le Concile se prononcerait pour le refus des associations cultuelles, le gouvernement était résolu à supprimer toutes les pensions ecclésiastiques concédées par la loi ; et il l'a prié de porter cet avis discret à la connaissance de ses collègues. »

Rien n'est venu dans la journée confirmer une nouvelle aussi tendancieuse qu'invraisemblable.

LES MÉDAILLES D'HONNEUR AU SALON

Paris, 30 mai. — Les artistes récompensés des sections de peinture et de sculpture ont procédé, cet après-midi, au vote des médailles d'honneur.

Après trois tours de scrutin, M. Rochegrosse a obtenu la médaille d'honneur de la peinture, par 228 voix contre 34 à M. Baschet, 26 à M. Toudouze, 14 à M. Saint-Pierre.

M. Rochegrosse est né à Versailles en 1859. Il débuta au Salon de 1882, avec un tableau qui obtint un vif succès : « Vitellius traîné dans les rues de Rome par la populace », aujourd'hui au Musée de Sens.

M. Rochegrosse expose cette année : « La Joie Rouge », grande composition, qui a été acquise par l'Etat.

A la sculpture, il n'a fallu que deux tours pour arriver à un résultat. M. Antonin Carles a obtenu la médaille d'honneur par 109 voix contre 83 à M. Barreau.

M. Antonin Carles est né à Gimons Gers), en 1851. Elève des écoles des Beaux-Arts de Marseille, de Toulouse, puis de Paris, il débuta au Salon de 1878 par un buste : « La Cigale » acquis par l'Etat. Cette année, il expose le monument au commandant Hériot.

A la gravure, M. Focillon a obtenu la médaille d'honneur au premier tour de scrutin pour son envoi : « Hommage à Delacroix », d'après Fantin-Latour.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

AU PALAIS-BOURBON

Les socialistes unifiés

Paris, 30 mai. — Le groupe du parti socialiste au Parlement s'est réuni pour se reconstituer selon les indications des fédérations.

Il a remis à une séance ultérieure qui aura lieu vendredi la désignation de son bureau et de ses délégués au Conseil national. Il a ensuite adopté la proposition suivante :

« Le groupe socialiste au Parlement, (*sic*) voulant marquer dès le début de la législature l'indépendance absolue de sa politique et de son action, décide qu'il *ne demandera pas aux autres partis d'être représenté au bureau.*

» Il déclare, en outre, que s'il ne présente pas de candidats pour ces fonctions, c'est parce qu'il se propose aussitôt la Chambre constituée, d'affirmer et de préciser *la politique de classe* plus nettement et plus fermement que par un scrutin secret et sans débat. »

Sur la proposition du citoyen Breton tendant à reconstituer la délégation des gauches avec participation du parti socialiste, le groupe a voté l'ordre du jour pur *et simple.*

Il a décidé enfin de saisir la Chambre d'une proposition d'amnistie qui sera déposée par le citoyen Paul Constans.

Le citoyen Thivrier a été chargé de reprendre sa proposition tendant à l'abrogation des lois scélérates.

Le groupe des socialistes unifiés, on le voit, entend conserver son autonomie complète.

EN RUSSIE

Les attentats

Koutaï, 30 mai. — Le général Alykhanof, ancien gouverneur général, a été blessé au flanc, la nuit dernière, par deux bombes jetées contre lui au moment où il se rendait à la gare. L'attentat a fait quatre autres victimes, un tué et trois blessés sérieusement. Les anarchistes ont pu prendre la fuite.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, mercredi, 30 mai.

COURS DE CLOTURE

TERMES	New-York Ce jour	New-York Précéd.	New-Orléans Ce jour	New-Orléans Précéd.
Mai 1906		11.02	10.90	10.93
Juin		10.88	10.98	11.07
Juillet		10.98	11.00	11.13
Août		10.71	10.76	10.80
Septembre		10.57	10.56	10.58
Octobre		10.52	10.43	10.53
Novembre		10.52	10.43	10.43
Décembre		10.38	—.—	—.—
Janvier		10.38	—.—	—.—
Février		.....	—.—	—.—
Mars		—.—	—.—	—.—
Avril		—.—	—.—	—.—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
Ports des Etats-Unis.	balles	5 000 balles
Ports de l'intérieur.	—	7.000 »

LES JOURNAUX

LA RÉUNION DES ÉVÊQUES

Le *Temps* :

« Après une affirmation aussi catégorique de la volonté nationale, qui est de ne tolérer sous aucun prétexte un retour offensif du cléricalisme il est clair que tout essai d'insurrection conduirait l'Eglise catholique à de nouveaux désastres. Les radicaux, désormais rassurés sur les conséquences de leur politique, ne garderaient plus aucun ménagement. Et le suffrage universel, qui a ratifié la séparation, approuverait tout ce qui serait fait pour réduire les perturbateurs à l'impuissance.

» L'Eglise a donc le plus pressant intérêt à éviter un conflit. Au surplus, cette loi n'est pas si détestable qu'elle ne lui laisse les moyens de vivre. Les lettres d'un membre du clergé que nous publions ici même exposent très bien la supériorité du régime nouveau loyalement accepté sur la détresse où le refus de constituer les associations cultuelles précipiterait les prêtres et les fidèles. Les évêques de France, qui sont des esprits éminents et de bons Français, en même temps que des hommes de foi, ne voudront pas prendre l'effroyable responsabilité de déchaîner une guerre religieuse, qui déchirerait le pays et serait douloureuse pour tout le monde, mais qui, finalement, serait surtout fatale à la religion. »

M. PELLETAN ET M. CLEMENCEAU

L'*Univers* :

« La bataille est engagée. M. Pelletan se démène. Il va partout, criant que le pays, aux 6 et 20 mai, a signifié nettement sa volonté d'être au plus tôt replacé sous le joug de M. Combes et le régime de la délation. C'est un premier croc-en-jambes dirigé contre le ministère actuel que le projet de ressusciter la délégation des gauches. M. Sarrien se laisserait faire ; mais M. Clemenceau ne veut pas plus que M. Poincaré de ce Conseil des Dix. Qui l'emportera ? M. Pelletan est venu à bout des plus solides cuirassés ; il ne doute pas de couler promptement le ministère. Il pourrait avoir tort. On doit préparer, dans l'autre camp, de terribles ripostes. Démolir M. Clemenceau, qui n'est pas un simple et docile amiral, la besogne sera rude.

» Marquons les coups. Et si nous pouvons aider à ce qu'ils portent, ne ménageons pas nos peines impartiales contre les deux adversaires. »

LES CAUSES DE LA DÉFAITE

L'abbé Naudet, dans la *Justice Sociale*, analyse la situation présente. Parlant de la mentalité des catholiques, il écrit :

« Pourquoi a-t-on voulu empêcher Lemire et Gayraud de se présenter ?

» Lemire et Gayraud sont-ils de mauvais prêtres ?

» Des hérétiques, des schismatiques, des apostats ?

» Non. Le Pape avait dit : « Ne touchez pas à Lemire et à Gayraud. »

» Mais :

» Lemire était allé voir M. le Président de la République. Lemire n'est pas un farceur, il croit ce qu'il enseigne et que « tout pouvoir vient de Dieu ».

» Pour ce crime, Cambrai lui avait envoyé une lettre de blâme que le Pape, d'ailleurs avait annulée.

» Mais :

» Lemire parce qu'il n'est pas un farceur ; parce qu'il croit ce qu'il enseigne et que tout homme doit agir selon sa conscience, faisant à la Chambre un discours qui n'était ni contre le dogme, ni contre la morale, ni contre la discipline, et qui respirant le plus pur esprit de l'Evangile, avait refusé de prêcher la haine au nom de Celui qui est venu nous apporter l'amour.

» Pour ces crimes divers, on a fait donner contre lui toutes les forces religieuses, on a moralement obligé tous les curés de sa circonscription à signer une adresse contre lui ; on voulait sans doute montrer combien les hauts ecclésiastiques qui conduisaient le mouvement étaient impopulaires, et en quelle estime leur opinion était tenue par les électeurs.

» Je n'en finirais pas si je voulais continuer.

» Quant à Gayraud, il avait commis moins de crimes ; mais comme Lemire il a la tare indélébile, il est démocrate et le peuple l'aime. Quimper a trouvé que c'était une raison plus que suffisante pour essayer de lui créer, bien inutilement, d'ailleurs, mille difficultés.

» Je parle de Lemire et de Gayraud ; ils ne sont pas les seuls.

» Pourquoi fait-on la guerre à Sangnier, pourquoi certains milieux très catholiques le diffament-ils à bouche-que-veux-tu ?

» Pourquoi, lors d'un certain congrès du Sillon, les 1.500 jeunes gens qui s'étaient réunis pour faire œuvre d'apôtres tandis que d'autres s'amusent, et causer des grands intérêts de la Patrie tandis que d'autres causent chevaux, chiens et femmes ; pourquoi ces 1.500 jeunes gens ont-ils été repoussés avec perte, lorsqu'ils ont demandé cette chose si légitime qu'on accorde à toutes les sociétés de secours mutuels et à tous les orphéons, à savoir qu'on voulût bien leur permettre d'assister en corps à une messe dite pour eux ?

» Ces jeunes gens sont-ils hérétiques, schismatiques ou apostats ?

» Non. Mais ils déplaisent au clan ; ils troublent dans leur repos ceux qui veulent dormir, ils sont républicains et démocrates. Alors un Barbier quelconque écrit d'infâmes libelles ; tout est permis contre eux.

» Lemire, Gayraud, Sangnier n'en veulent à personne, n'attaquent personne, mais on trouve mauvais qu'ils se défendent et on tente, par tous les moyens, de les étrangler. »

L'abbé Naudet termine ainsi :

« L'œuvre utile c'est, avant tout, de ressaisir l'opinion.

» Le Pays est républicain, il faut montrer au Pays que nous n'acceptons pas la République seulement en période électorale et pour conquérir quelques sièges de député, mais franchement et loyalement. Il y a des monarchistes, nationalistes, césariens qui sont de très braves gens et dignes de toute notre estime, d'autres qui ont mis un faux nez pour faire une politique pseudo-républicaine dont la sincérité ne fait illusion à personne, les uns et les autres doivent disparaître et laisser la place à des hommes nouveaux. Disparaître des comités, organisations et ligues de toutes sortes sur lesquelles on a mis une étiquette catholique. Quand je dis disparaître, je veux dire abandonner toute situation en vue ; libre à eux s'ils veulent accepter nos principes de rester dans le rang.

» Je conviens que le remède est dur à avaler, mais il est nécessaire. Et s'ils ne veulent pas, il faut fonder à côté d'eux les mêmes comités, ligues et associations, pour bien montrer que nos œuvres catholiques ne sont pas le refuge des partis vaincus.

» Mais si nos chefs pensaient de la sorte, et si de la prochaine réunion des évêques sortait une déclaration très nette de loyalisme envers le Président de la République et les institutions républicaines, croyez-moi, ce jour-là, il y aurait quelque chose de changé dans le Pays. »

FAITS DIVERS

Une exécution capitale en Algérie

Mostaganem, 30 mai. — Ce matin a eu lieu l'exécution de l'indigène Boudali Mohamed, condamné à mort pour avoir tué le 31 juillet 1905 deux de ses coreligionnaires.

Quand le substitut l'a réveillé dans sa cellule et lui a dit qu'il fallait se préparer à mourir, Boudali est demeuré impassible, mais, à la vue de la guillotine, le courage lui a manqué. Les aides l'ont poussé sur la bascule et le couteau est tombé.

Deux mille personnes environ, parmi lesquelles de nombreux indigènes, assistaient à l'exécution. Un bataillon de tirailleurs assurait l'ordre.

L'ESCROQUERIE AU MARIAGE

Paris, 30 mai. — Le service de la Sûreté a procédé ce matin à l'arrestation d'un chevalier d'industrie nommé Adolphe Grappe, âgé d'une quarantaine d'années et originaire d'Avignon, se disant publiciste, domicilié rue Frochot, qui, sous les noms de M. de Barlo, et de comte de Roussillon, se livrait depuis plusieurs mois à l'escroquerie au mariage.

Beau parleur, bel homme et portant élégamment la toilette, cet aventurier avait fait de nombreuses victimes, notamment parmi les femmes d'un certain âge, auprès desquelles il multipliait ses assiduités, leur promettant de justes et légitimes noces. Plus d'une vingtaine de ces crédules soupirantes se sont ainsi laissé prendre aux fallacieuses promesses du pseudo-comte de Roussillon. La dernière en date est une dame Berthe B..., à laquelle il venait d'escroquer 10.000 francs et dont il était en train de négocier les titres.

Grappe a été envoyé au Dépôt et mis à la disposition de M. Boucher, juge d'instruction, chargé de cette affaire.

UN DRAME AU BOIS DE VINCENNES

Paris, 30 mai. — M. Rousselot, commissaire de police de Fontenay-sous-Bois, recevait dernièrement les plaintes d'une directrice de pension de cette localité qui l'informait que depuis quelque temps ses élèves, lorsqu'elles allaient en promenade sous la direction d'une sous-maîtresse, étaient suivies par un individu qui se livrait en leur présence à des actes d'une révoltante obscénité.

Le gardien de la paix Finance fut chargé par ce magistrat de rechercher le coupable, et quelques heures plus tard il surprenait ce dernier en flagrant délit et le mettait en état d'arrestation.

Conduisant sa bicyclette de sa main demeurée libre, il l'entraînait à travers bois du côté du poste de police de Fontenay, après lui avoir passé le cabriolet au poignet droit, lorsque le prisonnier s'arrêta et le supplia de le laisser aller :

— Je suis père de famille, lui dit-il en pleurant. Que vont penser de moi ma femme et mes enfants ? Vous ne voudrez pas me déshonorer !

L'agent ayant répondu qu'il ne connaissait que sa consigne et que son devoir était de le conduire au commissariat où il s'expliquerait, le prisonnier, de sa main gauche demeurée libre, sortit un revolver de la poche de son veston et à deux reprises fit feu sur l'agent à bout portant.

Blessé grièvement à la poitrine, le gardien de la paix Finance eut néanmoins assez d'énergie pour maintenir son prisonnier et appeler au secours. Des promeneurs accoururent et l'aidèrent à conduire le meurtrier au poste. Là, à bout de forces, l'agent, pris d'une syncope, s'affaissa. On dut le transporter à l'hôpital St-Antoine.

Quant au prisonnier, il a déclaré se nommer Maurice X..., employé de commerce, âgé d'une trentaine d'années, marié et père de famille et demeurer à Saint-Maur. Il a été envoyé au Dépôt.

A la préfecture de police, on nous a déclaré ce matin que l'état du gardien de la paix Finance était relativement satisfaisant. Une des balles, qui s'est logée entre deux côtes, n'a pu encore être extraite.

HORRIBLE DRAME DANS LE CALVADOS

Caen, 30 mai. — Me Vieillot, huissier à Falaise, s'était rendu hier à midi à Pierrepont pour saisir M. Ozanne, marchand de bois, ancien maire de cette commune.

A l'arrivée de l'officier ministériel, M. Ozanne a pris son fusil et a tiré sur Me Vieillot qui a été atteint au visage et grièvement blessé. Le meurtrier a ensuite tourné son arme vers lui et s'est fait sauter la cervelle. Le parquet de Falaise procède à une enquête.

DOUZE MAISONS EN FLAMMES

Auch, 30 mai. — Un incendie s'est déclaré dans la rue principale de Gimont. Douze maisons sont en flammes. La population est impuissante à arrêter le fléau.

ACCIDENT MORTEL D'AUTOMOBILE

Dijon, 30 mai. — M. Bizouard, négociant à Saulieu, se rendait en automobile à Avallon quand dans une descente un pneumatique éclata et la voiture fit panache. M. Bizouard a été tué sur le coup.

UN VOL DE 35.000 FRANCS

Lyon, 30 mai. — La sûreté lyonnaise a arrêté deux individus qui, le 12 mai, à Genève, dérobèrent à M. Arbez, lapidaire à Septmoncel (Jura), une sacoche contenant 35.000 francs de pierres précieuses.

NAUFRAGE D'UN VAPEUR RUSSE

Nombreux noyés

Riga, 30 mai. — Un vapeur portant 75 passagers se rendant aux bains de mer de Dubbeln et qui était sans doute trop chargé, a sombré près de l'embarcadère. Dix personnes seulement furent sauvées.

Riga, 30 mai. — Le vapeur *Vilna* qui a sombré a été relevé. On a trouvé à l'intérieur onze cadavres, dont deux de femmes. On évalue à quinze le nombre des victimes.

UN IMMENSE INCENDIE A CHICAGO

Chicago, 30 mai. — Un entrepôt de grains renfermant un million de boisseaux représentant cinq millions de francs a été détruit par le feu. Un veilleur de nuit est blessé mortellement.

NAUFRAGE D'UN CUIRASSÉ ANGLAIS

Londres, 30 mai. — Le cuirassé anglais *Montagu* s'est échoué à la pointe de Shutter au Sud de l'île Lundy, sur la côte Devonshire. Le cuirassé a perdu ses deux hélices et ses instruments de télégraphie sans fil. Sa coque est percée sous l'avant à tribord. L'eau a envahi plusieurs compartiments et a inondé la machinerie, les chaufferies et les chaudières.

Le *Montagu* donne fortement de la bande à tribord ; l'eau recouvre les filets de la torpille et continue à envahir le cuirassé. De nombreux remorqueurs sont partis au secours du cuirassé.

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort, à Saint-Inglevert, à l'âge de 66 ans, de M. Augustin Géneau de Lamarlière, conseiller municipal de Saint-Inglevert.

— Lundi, ont eu lieu, à Berlaimont, les funérailles de M. Fernand Hattu, substitut du procureur de la République de la Seine, fils de l'éminent avocat douaisien.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— En l'église Sainte-Anastasie, à Hémlines, a été célébré le mariage de Mlle Laure Sion, fille de M. Louis Sion-Chieus, négociant en bois, avec M. Emile Cuvelier, de Comines.

— Lundi a été célébré à Sainghin-en-Mélantois, le mariage de M. Alphonse Rouzé, fils des feus Rouzé-Lepoutre, cultivateurs à Bouvines, avec Mlle Sidonie Pollet, fille de M. Louis Pollet-Rouzé, adjoint au maire de Sainghin.

— Hier a été célébré, à Armentières, le mariage de Mlle Marie-Thérèse Coisne, fille de M. Henri Coisne, industriel, avec M. Eugène Dufour, industriel à Armentières, fils de M. et Mme Dufour-Lescornes.

POUR GUÉRIR L'ESTOMAC et les Intestins

Ne prenez que des poudres de Cock, remède le plus extraordinairement efficace qu'on connaisse *pour rendre l'appétit*, faire digérer, guérir les gastrites, dyspepsies, gastralgies, dilatation, pituite, pyrosis, indigestions, vomissements, palpitations, maux de tête, lassitude, étourdissements, gonflements, dégoûts, tristesse, mélancolie, etc. Mais exigez bien les vraies Poudres de Cock qui doivent porter la marque de garantie « l'homme au coup de marteau » et qui se vendent 2 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies ou 4 boîtes contre mandat postal de 9 francs adressé à la pharmacie Couvreur, rue Neuve Roubaix. Ce remède est complètement inoffensif et guérit toujours toutes les personnes qui sont guérissables. De plus, outre que chaque boîte contient toujours toutes les explications nécessaires, elle renferme également une notice indiquant un moyen infaillible pour guérir l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies du cœur, du foie et des reins. 3980

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE CERCLE DE LA CONCORDE

Ses débuts et son histoire. — La crise des Cercles Une reconstitution

Le Cercle de la Concorde est à la veille d'entrer dans sa quarantième année. Il fut fondé, le 1er juillet 1867, par une vingtaine d'amis désireux de se réunir pour se délasser et se divertir entre gens de mêmes goûts et de mêmes opinions. Et, de suite, l'on trouva « A la Cloche », ce vieil estaminet de la rue Neuve qui fut le berceau du nouveau Cercle, une gaie société de jeunes gens se récréant simplement dans ce modeste local « où de la main, sans gêne on touchait le plafond », écrivait plus tard le poète-historien du Cercle de la Concorde.

Le succès vint rapidement et l'on ne tarda pas à étouffer « A la Cloche », qu'il fallut songer à quitter, tant était grand le nombre des sociétaires. Un nouveau cercle fut bâti de toutes pièces dans un terrain de la rue Pellart. C'était mieux que tout ce qu'auraient pu rêver les fondateurs du Cercle de la Concorde. Les salles de jeux et de réunions, la salle des fêtes sont vastes et bien éclairées. Et même, avantage qu'on trouve difficilement dans une grande ville, un jardin, de dimensions modestes, il est vrai, offre ses ombrages durant la chaude saison. C'est, en un mot, une installation parfaite.

Sans être un Cercle catholique proprement dit, le Cercle de la Concorde ne réunit que des catholiques pratiquants et, maintes fois, il en sortit de généreuses et fécondes initiatives. On y songe à soulager les pauvres et une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul y fonctionne depuis longtemps.

La « Concorde » souffre, depuis quelques années, de la crise qui atteint presque toutes les sociétés du même genre. C'est un fait qu'il faut constater, on ne fréquente plus les Cercles autant qu'autrefois. La vie de famille, d'une part, le développement des sports, de l'autre, notamment du cyclisme et de l'automobilisme, y sont pour beaucoup.

Ce n'est, sans doute, pas un mal. Mais ces nouvelles conditions de la vie moderne entraînent de profonds changements dans la constitution des Cercles qui, pour *continuer à vivre*, *sont obligés* d'ouvrir plus larges leurs portes et de faciliter les conditions d'admission.

C'est dans cet esprit que le « Cercle de la Concorde » va être prochainement reconstitué. Il n'y aura plus d'engagements à long terme, comme auparavant ; de dix ans ils seront réduits à trois ans. La cotisation annuelle sera encore de 20 fr.,

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES

La seconde séance. — On ignore ce qui a été décidé

Paris, 30 mai. — La seconde séance de l'assemblée des évêques s'est terminée entre cinq et six heures. La plupart des prélats n'ont pas quitté immédiatement l'Archevêché et sont restés à converser entre eux dans les vestibules et dans les salles mises à leur disposition.

On croit que l'assemblée terminera ses travaux dans les deux séances de demain, mais il n'y a rien de précis à ce sujet.

Rien, absolument rien, n'a transpiré de ce qui a été dit ou fait au cours des deux premières réunions.

D'après le « Gaulois » de demain, l'assemblée se serait nettement opposée à l'acceptation de loi de Séparation.

Les questions soumises par le Pape aux délibérations des évêques

Paris, 31 mai. — D'après la « Libre Parole » de demain voici les questions soumises par le Pape aux délibérations des évêques :

1° L'assemblée est-elle d'avis qu'il importerait d'ignorer une loi faite en violation du Concordat ; 2° L'assemblée croit-elle que les associations cultuelles pourraient être organisées de façon à sauvegarder la hiérarchie et la discipline catholiques. Par la troisième, le Saint-Père invite les évêques à lui faire connaître chacun pour son diocèse de quelles ressources ils disposeraient au cas où l'Eglise de France ne devrait plus compter que sur elle-même. »

Les autres questions portent sur des détails d'organisation, création de sociétés civiles, constructions d'églises et de presbytère, création d'écoles libres.

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PAPE

Nouvelle attaque cardiaque

Paris, 30 mai. — La *Presse associée* publie la dépêche suivante :

« Rome, 30 mai. — Le Pape a eu une nouvelle attaque cardiaque. Le cœur bat d'une manière déréglée. Le docteur Lapponi a été appelé en toute hâte et malgré ses assurances, on est très inquiet. Seuls trois cardinaux ont pu approcher Pie X. »

Nulle agence, nul correspondant romain ne font allusion à cette indisposition sans doute imaginaire.

LES GRÈVES

A PARIS

Une décision de la Chambre syndicale des patrons modeleurs mécaniciens

Paris, 30 mai. — La Chambre syndicale des patrons modeleurs mécaniciens de Paris et de la Seine a décidé de maintenir les ateliers fermés jusqu'au vote de la reprise du travail par les ouvriers.

A TOULON. — Fin des grèves

Toulon, 30 mai. — La reprise totale du travail aura lieu après-demain ; malgré le referendum de lundi, beaucoup de terrassiers sont retournés au chantier.

A ROUEN

Rouen, 30 mai. — Les ouvriers déchargeurs de bois se sont mis en grève. Les mécaniciens des grues à vapeur ont suivi le mouvement.

LE MARIAGE D'ALPHONSE XIII

Un complot contre Alphonse XIII

Londres, 30 mai. — L'« Evening Standard » dit qu'on a découvert un complot contre le roi Alphonse XIII. Ce complot aurait été préparé à Londres, au cours d'une réunion à laquelle assistaient cinquante anarchistes étrangers et espagnols. La mort du roi y aurait été décidée pour le jour de son mariage.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Situation critique

Saint-Pétersbourg, 30 mai. — La situation déjà sérieuse créée par la tension entre le gouvernement et la Douma s'est trouvée notablement aggravée par l'exécution de huit ouvriers, malgré le sursis demandé par la Douma.

Le « Retch » déclare que le gouvernement se conduit en barbare et cherche à provoquer la Douma.

Le « XXe Siècle » dit que le sang ainsi répandu rend toute réconciliation impossible.

L'ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DES CHAMBRES DE COMMERCE

Marseille, 30 mai. — Ce soir un dîner de 150 couverts réunissait dans la grande salle des fêtes de la Chambre de commerce, les présidents des Chambres de commerce et les notabilités politiques, commerciales et industrielles de Marseille sous la présidence de M. Desbief, président de la Chambre de commerce de Marseille.

Au dessert, M. Desbief a remercié les présidents d'avoir bien voulu tenir exceptionnellement leur assemblée semestrielle à Marseille et il a porté un toast à l'union des Chambres de commerce françaises et algériennes.

M. Lesueur, président de la Chambre de Paris, a adressé ses félicitations pour l'exposition coloniale à M. Jules-Charles Roux, commissaire général de l'exposition coloniale. Le préfet a adressé un cordial salut aux présidents réunis.

UNE JEUNE FEMME ASSASSINÉE A PARIS

Paris, 30 mai. — Une femme de 70 ans a été trouvée assassinée, route de Châtillon au Grand-Mont-Rouge. Le vol est le mobile du crime. C'est la quinzième femme assassinée à Paris depuis un an.

SUICIDE D'UN ARTISTE A PARIS

Paris, 30 mai. — M. Calland, peintre animalier, médaillé du Salon, s'est suicidé ce soir dans l'ancien atelier de Rosa Bonheur.

UN HOMME TROUVÉ HORRIBLEMENT BLESSÉ PRÈS DE LA GARE DE CHARTRES

Versailles, 30 mai. — Un individu ayant le bras broyé a été trouvé hier soir, vers onze heures, sur la voie ferrée près de la gare des Chantiers.

Cet homme, un sieur Désiré Lecilly, rue Simon-Lefranc, à Paris, a été conduit à l'hôpital de Versailles, où, depuis son arrivée, il se renferme dans un mutisme absolu. Il a refusé de dire ce qu'il faisait sur la voie du chemin de fer à une heure aussi tardive et de dire comment il y était venu, la voie étant surveillée depuis quelque temps, car il y eu récemment des dégradations commises aux fils des disques.

On suppose qu'il avait prémédité un attentat contre le train 3.205 qui arrive à onze heures un quart à Versailles.

CONDAMNATION A MORT

Chambéry, 30 mai. — La Cour d'assises de la Savoie a condamné aujourd'hui à la peine de mort le sieur Lombardo, inculpé du meurtre du gardien de la prison de Moutiers, où il était détenu, et de s'être enfui.

Lombardo avait déjà tué une femme en Italie. Il a essayé, mais en vain, de simuler la folie devant le jury.

L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE

Paris, 30 mai. — Dans les milieux politiques, on déclare absolument inexacte la nouvelle donnée par un journal du matin, d'après laquelle l'Angleterre et l'Allemagne auraient signé un accord relativement au chemin de fer de Bagdad.

LA CRISE AUSTRO-HONGROISE

Vienne, 30 mai. — Le « Neues Tagblatt » a parlé d'une solution sensationnelle de la crise. Cette solution ne serait autre que l'abdication imminente de François-Joseph en faveur de l'archiduc François-Ferdinand. A la Cour, toutefois, on ne croit pas que l'empereur ait pris une semblable résolution.

LA CHERTÉ DU RIZ EN CHINE ET LA FAMINE

Shanghaï, 30 mai. — La cherté du riz dans la vallée du Yang-Tsé a provoqué une véritable famine. Le vice-roi demande la prohibition de l'exportation de cette denrée.

LA PESTE

Djeddad (Mer Rouge), 30 mai. — La peste a éclaté ici.

Les journaux de Paris de jeudi matin

Paris, 31 mai 1906.

LA SÉPARATION

De l'*Autorité* :

« Accepter ou résister, l'alternative paraît inéluctable, du moment que toute tentative de s'accorder avec la loi, ou restera vaine ou conduira fatalement à en subir la tyrannie.

» A l'époque révolutionnaire, l'Eglise catholique a subi en France d'effroyables épreuves. Comment en a-t-elle triomphé ? Ce n'est point par la soumission, mais par la résistance de son admirable clergé, par l'héroïque fidélité de ses enfants. L'œuvre grandiose du Concordat est en premier lieu la leur.

» Plus récemment en Allemagne, est-ce Bismarck qui a triomphé, grâce à la soumission des catholiques, ou est-ce l'intrépide et invincible opposition de ceux-ci qui a brisé la force du Chancelier de Fer ? »

LE MEURTRE D'UN FRANÇAIS AU MAROC

De la *Petite République*, à propos du meurtre de M. Charbonnier au Maroc :

« Le gouvernement du sultan est impuissant, cela est, hélas ! plus que démontré, contre le déchaînement de barbarie qui gagne tout ce qu'on est convenu d'appeler son empire.

» C'est aux Européens à agir pour garantir leur propre sécurité. La Conférence d'Algésiras a décrété la création d'une police marocaine, instruite par des officiers français et espagnols : cette police, quand fonctionnera-t-elle ?

» Ne risque-t-elle pas de ressembler comme une sœur à la police actuelle déjà confiée à des officiers français pour la forme.

» En attendant, on massacre nos compatriotes. Le Gouvernement a décidé d'envoyer à Tanger un navire de guerre, on ne peut que l'en féliciter. »

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE

De la *République Française* :

« Il faut louer M. Poincarré d'avoir eu le courage, le courage fiscal suivant sa propre expression d'autrefois, de dire au Parlement, à la veille même de sa rentrée, toute la vérité.

» Peut-être les radicaux de la majorité se sentiront-ils quelque peu gênés devant ces résultats d'une précision implacable du bagage d'impérieuses promesses avec lequel ils rentrent au Parlement. C'est que toutes les prétendues réformes qu'ils ont préconisées devant le corps électoral, coûteront très cher et rapporteront fort peu. Quand le déficit courageusement dévoilé par le ministre des finances, sera enfin fixé, nous nous demanderons comment les radicaux s'y prendront pour rétablir l'équilibre budgétaire, sans emprunt, sans impôt, et même avec des dégrèvements. »

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

L'ÉMEUTE DE FRESSENNEVILLE. — Amiens, 30 mai. — M. Caillet Rémi, âgé de 25 ans, serrurier à Fressenneville, a été arrêté sous l'inculpation de participation au pillage et à l'incendie du château des frères Ricquier, le 3 avril dernier.

LUGUBRE DÉCOUVERTE. — On a découvert, lundi matin, le long de la ligne du chemin de fer, près de Saint-Rémy-Mal-Bâti, le corps de la nommée Plantain, 42 ans, mariée et mère de plusieurs enfants.

UN VOL DE 5.000 FRANCS. — M. Bottin, juge d'instruction à Douai, a décerné un mandat d'arrêt contre le sieur Henri Hutin, de Cuincy, soupçonné du vol de 5.000 francs, que nous avons annoncé hier. Il nie énergiquement.

VOL DANS UNE CHAPELLE. — Gravelines, 30 mai. — Des malfaiteurs se sont introduits dans la chapelle Sainte-Philomène à Saint-Georges, et y ont soustrait le coffret du tronc qui devait être assez important. Une enquête est ouverte.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, mercredi, 30 mai 1906.

2 heures soir, 21° au-dessus de zéro, 766, variable.

5 heures soir, 19° au-dessus de zéro, 766, variable.

8 heures soir, 15° au-dessus de zéro, 763, variable.

Jeudi, 31 mai 1906.

Minuit, 15° au-dessus de zéro, 762, variable.

2 heures matin, 15° au-dessus de zéro, 760, variable.